

NOS TARIFS

Une offre sans frais cachés qui s'adapte à vos besoins



- (1) Tarifs majorés de 20 % les samedis et dimanches, les heures tardives (de 20h à 8h, hors forfait nuit) et jours fériés, et de 100 % le 1er mai.
- (2) Les tarifs sont indiqués sur la base d'hypothèses de la moyenne de salaire des clients particuliers-employeurs Ouihelp (12,5€ brut de l'heure). Le taux de TVA appliqué est de 5,5% pour les services d'auxiliaire de vie. La TVA s'applique sur les frais de mandat liés au mandat de gestion proposé
- (3) Dans les conditions posées par l'art. 199 sexdécimies du CGI, vous bénéficiez de 50 % de crédit d'impôt sur les sommes versées. Sous réserve de modification de la loi de finances.
- (4) Nuit calme : jusqu'à 3 levers dans la nuit.
- (5) Nuit agitée : plus de 3 levers dans la nuit.

Note : tarifs TTC tout compris (salaire net, charges sociales, frais de gestion et TVA) tenant compte d'une exonération de charges dont bénéficient les personnes de + de 70 ans ou pouvant fournir une notification APA ou PCH. Sans justificatif, les tarifs sont majorés de 20%. Ouihelp remet gratuitement et sans engagement un devis personnalisé au consommateur à qui il propose une prestation ou un ensemble de prestations dont le prix total est supérieur ou égal à 100€ TTC ou au consommateur qui lui en fait la demande.

Attention, dans le cadre d'un contrat de placement de travailleurs, le consommateur est l'employeur de la personne qui effectue la prestation à son domicile. En cette qualité d'employeur, le consommateur est soumis à diverses obligations résultant notamment du code du travail et du code de la sécurité sociale

DEMANDEZ UN DEVIS

Gratuit et sans engagement



Ouihelp remet gratuitement et sans engagement un devis personnalisé au consommateur à qui il propose une prestation ou un ensemble de prestations dont le prix total est supérieur ou égal à 100€ TTC ou au consommateur qui lui en fait la demande.